

OFFRE D'EMPLOI

Manœuvres saisonniers (3)

Service des travaux publics

Située sur les rives du lac Saint-Louis et desservant une population de plus de 14 400 habitants, la Ville de Beauharnois est à la recherche de candidat pour combler les postes de manœuvres saisonniers au sein du Service des travaux publics.

DESCRIPTION D'EMPLOI

Sous la responsabilité du contremaître aux travaux publics, le titulaire du poste a pour principale fonction d'effectuer diverses tâches manuelles relatives aux activités propres au Service des travaux publics.

SOMMAIRE DES TÂCHES

- Effectuer l'entretien et la réparation des infrastructures de la municipalité (trottoirs, rues, routes, bâtiments, équipements de parcs, terrains publics de la municipalité, etc.) à l'aide de différents outils tels que scie à béton, plaque vibrante, pilon compacteur;
- Balayer les débris encombrant les trottoirs, abribus et accès des immeubles municipaux;
- Étendre du béton et de l'asphalte à l'aide de pelles, de râteliers et de lisseurs, et exécuter d'autres tâches pour aider à l'entretien et à la réfection des routes et trottoirs;
- Pelleter la neige et épandre tout produit nécessaire à la sécurité des trottoirs ou tout autre lieu;
- Réparer et entretenir les réseaux d'aqueduc et d'égouts;
- Installer, réparer et entretenir les panneaux de signalisation;
- Tondre le gazon et couper l'herbe le long des routes et des terrains municipaux;
- Couper de petits arbres, tailler les branches, râtelier les feuilles, arroser la nouvelle plantation des lieux publics;
- Ramasser et charger les déchets des poubelles publiques;
- Participer à la vérification mécanique des véhicules;
- Effectuer l'entretien mineur d'outils de travail;
- Collaborer, à la demande du supérieur immédiat, aux travaux effectués par toute autre fonction des services municipaux;
- Récupérer et transporter des matériaux, équipements et meubles ainsi que les biens et meubles abandonnés sur la place publique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaire V;
- Détenir d'une (1) à deux (2) années d'expérience dans une fonction similaire constitue un atout;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide;
- Avoir une connaissance des mesures de sécurité à observer;
- Détenir la formation P6B constitue un atout;
- Être en excellente condition physique;
- Disponible pour effectuer du temps supplémentaire.

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, d'initiative et avoir un bon esprit d'équipe;
- Être responsable, avoir de l'entregent et avoir un bon jugement;
- Faire preuve de discernement et avoir une belle approche client.

CONDITIONS DE TRAVAIL & SALAIRE

Il s'agit d'un poste syndiqué saisonnier avec un horaire de quarante (40) heures semaine sur cinq (5) jours du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 6 h 30 à 12 h 30. Le salaire est établi selon la classe F de l'échelle salariale et varie entre 25,77 \$ à 32,30 \$. Les conditions de travail sont conformes à la convention collective des salariés cols bleus en vigueur.

PROCÉDURE POUR L'ACHEMINEMENT DES CANDIDATURES

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes par courriel à rh@ville.beauharnois.qc.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue. Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.